NOEMBRE 2013

JOURNAL DE BORD

MA VILLE

TRANQUILLITÉ RIME AVEC PROXIMITÉ P.6

Rythmes scolaires P.10
La Ville planche sur le nouveau tempo.

Bois de Rosendal P.19
Un nouveau parcours de santé accessible à tous.

MA VIE P.22
Thomas Pesquet prépare sa première mission dans l'espace.

MON QUARTIER

RETOUR AUX SOURCES POUR LE PARC PAYSAGER P.16

ÉDITO

Sébastien Jumel, maire de Dieppe, vice-président du Département

L'intégration de tablettes tactiles dans les écoles maternelles permet de réduire la fracture numérique, en donnant la possibilité aux enfants de se familiariser avec l'outil informatique dès le plus jeune âge.

Rythmes scolaires : avec vous, Dieppe va innover

Ces dernières semaines, la presse s'est fait l'écho des difficultés auxquelles sont confrontés les familles et les enfants du fait de la mise en œuvre précipitée de la réforme des rythmes scolaires, décidée par le Gouvernement, dans les communes qui ont fait le choix de l'appliquer dès 2013.

Parce que nous voulons le meilleur pour nos enfants et qu'il fallait le temps de la concertation, le Conseil municipal, sur ma proposition, a décidé à l'unanimité de reporter la mise en œuvre de ce projet à la rentrée 2014, afin de mieux le préparer.

Pour cela, nous avons fait appel à une personnalité reconnue, Claire Leconte, spécialiste des rythmes de l'enfant. Lors d'une réunion publique salle Paul-Éluard, elle a fortement mis en avant la nécessité de réfléchir à l'aménagement du temps de l'enfant dans sa globalité, et pas seulement sur le temps de l'école.

C'est pourquoi nous proposons de repenser complètement les choses, en innovant avec un projet axé sur l'intérêt de l'enfant, concentrant les apprentissages le matin et proposant des activités périscolaires d'une heure et demie à deux heures l'après-midi. Ces activités s'articuleront autour du savoir-nager, de la lecture, de la culture scientifique et numérique, de la découverte de l'environnement, du vivre ensemble et des pratiques artistiques, avec des animateurs qualifiés que nous formerons.

Et malgré le fait que le décret gouvernemental ne finance pas en totalité les collectivités dans la mise en œuvre de la réforme, nous restons, comme vous, attachés au principe fondamental de gratuité. Ceux qui ont appliqué la réforme en mettant en place des goûters payants sont hors sujet.

Nous avons bien fait de ne pas démarrer dès 2013, car nous savons maintenant ce qu'il ne faut pas faire. C'est la raison pour laquelle, en ce mois de novembre, nous relançons la concertation, avec des rencontres dans chaque école et un questionnaire, pour permettre aux parents et aux différents acteurs de s'exprimer, afin que ce projet participe véritablement à la réussite de tous les enfants.

en novembre

› 12 au 17 novembre
Semaine du Conte
Maison Jacques-Prévert et réseau des bibs-ludos

› 16 et 17 novembre
Foire au hareng et à la coquille
Bout du quai

› 20 au 30 novembre
Visites guidées insolites des quartiers en rénovation urbaine
Point de départ : DVAH, place Louis-Vitet

› 28 novembre
Conseil municipal
Hôtel de Ville

En fonction de leurs "fiches-saisine", établies sur la base des signalements des services partenaires ou municipaux, les agents de tranquillité interviennent dans tel ou tel secteur de la ville.

TRANQUILLITÉ RIME AVEC PROXIMITÉ

La création de trois postes d'agents de tranquillité vise à assurer une médiation sociale dans les espaces publics et les zones résidentielles de la ville.

« Leur premier outil de travail, c'est le dialogue ! » Chargée de mission "Prévention de la délinquance-sécurité" à la Ville de Dieppe, Ludivine Ordrenneau encadre les trois agents de tranquillité, qui ont commencé leur service le 14 octobre, au sein du nouveau service municipal "Médiation-Tranquillité". De quoi s'agit-il ? Créé en partenariat avec les bailleurs sociaux Sodineuf habitat normand et Dialoge (lire page 5), ce service de médiation sociale a pour but d'assurer une présence humaine dans tous les quartiers de la ville, dans les espaces publics comme dans les espaces résidentiels des habitats collectifs, tels les halls d'immeubles, les caves et cages d'escaliers...

Ce service Médiation-Tranquillité est complémentaire des autres acteurs déjà existants sur le territoire, qu'ils soient étatiques (police nationale), territoriaux (police municipale, CCAS), associatifs (club de prévention, à l'instar du Foyer Duquesne) ou privés (agents de médiation des bailleurs sociaux).

Si la création de ce service s'inscrit dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

L'organisation du service Médiation-Tranquillité

Rattaché au pôle Politique de la ville, Jeunesse, Prévention, Sécurité, le service municipal de Médiation-Tranquillité est composé de trois agents, Nicolas, Brice et Jérôme, encadrés par Ludivine Ordrenneau, chargée de mission "Prévention de la délinquance-sécurité". Deux des agents ont été recrutés en contrat unique d'insertion (CUI) , le troisième en contrat adulte-relais. Conformément aux obligations de ces deux dispositifs, ces agents ont déjà bénéficié de plusieurs formations, en médiation sociale ou en interne, afin d'acquérir un capital de connaissances leur permettant de guider au mieux les habitants qui les sollicitent. Du lundi au samedi, les trois agents organisent leur tournée en fonction des appels téléphoniques, des fiches "saisine" en lien avec les sollicitations des services municipaux ou des partenaires dans la journée, des recommandations de la chargée de mission, mais aussi en fonction de leurs constats sur le terrain.

Les agents de tranquillité sont en contact direct avec les acteurs de la ville qui peuvent leur signaler un problème.

constitué en juin 2013 – lire page 5 –, les trois agents de tranquillité n'ont pas de vocation sécuritaire dans leurs missions. Au contraire. *« On est dans la prévention de la délinquance,* affirme Ludivine Ordrenneau. *La création de cette structure n'est aucunement en relation avec une éventuelle augmentation de la délinquance, c'est une nouvelle offre de service qui vise à améliorer la vie quotidienne des habitants. »*

Une veille sociale et technique

Ainsi, du lundi au samedi, de la fin de journée jusqu'en soirée, les trois agents de tranquillité opèrent, en binôme, sur toute la commune. Au-delà de leur présence visible et rassurante, ces médiateurs du quotidien assurent une forme de veille sociale et d'appui technique auprès des habitants, avec des missions très diverses: identifier les troubles de voisinage et les dégradations , en lien avec les services de proximité de la Ville et des bailleurs sociaux, être à l'écoute des remarques et doléances des habitants, aller à la rencontre des personnes concernées par des conflits ou des difficultés et leur proposer des solutions ou les orienter vers des services sociaux compétents... *« En créant du lien sur le terrain, le but est d'assurer la tranquillité des habitants »,* précise Ludivine Ordrenneau.

Proches des habitants, les agents de tranquillité réalisent de fait un *« travail sur la vie en collectivité, sur le respect d'autrui, des rythmes de vie des uns et des autres. »* Bref, un travail sur le mieux vivre ensemble. Repérables par leur voiture et leurs tenues bleu et vert anis estampillées "Médiation-Tranquillité", les trois agents du service sont amenés à intervenir soit de façon spontanée auprès des personnes, soit lorsqu'ils seront sollicités par les habitants ou lorsqu'ils constateront des faits. Leurs interventions peuvent également faire suite à une demande des services partenaires ou des services municipaux. En toute tranquillité.

Pierre Leduc

POUR SOLLICITER LES AGENTS DE TRANQUILLITÉ, CONTACTEZ DANS LA JOURNÉE LA CHARGÉE DE MISSION AU 02 35 06 61 19 OU PAR MAIL (MEDIATION-TRANQUILLITE@MAIRIE-DIEPPE.FR). A PARTIR DE LA FIN DE JOURNÉE, CONTACTEZ DIRECTEMENT LES AGENTS AU 06 13 59 09 88.

Un partenariat actif entre la Ville et les bailleurs sociaux

Sodineuf habitat normand et Dialoge sont partie prenante du dispositif de Médiation-Tranquillité.

« Il est important d'arriver à travailler ensemble, en complémentarité. C'est un plus que l'on peut apporter au quotidien des habitants. » Henri Gagnaire, directeur général de Sodineuf habitat normand, se dit *« très content »* de l'aboutissement du dispositif des agents de tranquillité. En compagnie de Dialoge, le principal bailleur social à Dieppe s'est activement engagé dans cette démarche expérimentale. De fait, l'accord conventionnel entre la Ville de Dieppe et les deux bailleurs permet d'étendre le terrain géographique des agents de tranquillité en leur offrant la possibilité d'accéder à certains habitats collectifs, zones résidentielles et autres halls d'immeubles, caves ou cages d'escalier. Ce partenariat est aussi financier: Sodineuf, qui dispose d'un parc de 3900 logements, et Dialoge, qui comptabilise environ 350 logements dont 70% aux Côteaux, participent respectivement à hauteur de 12000 € et 2 000 € pour l'année 2013.

Un service complémentaire

Ce nouveau service Médiation-Tranquillité se veut complémentaire des agents de proximité des deux bailleurs partenaires, qui effectuent principalement des missions d'entretien des halls, voire de gestion des conteneurs à ordures. D'autant que, sur le plan des horaires, les agents de tranquillité interviennent à la suite de ces agents de proximité, même s'ils n'ont pas le même champ d'action. Le directeur d'agence de Dialoge, Laurent Scotto Di Pompeo, insiste d'ailleurs sur la *« cohésion »* dans cette nouvelle organisation. Et pour la médiatrice sociale de Sodineuf, Sylvie Colinet, c'est avec *« un cumul de compétences qu'on réglera les problèmes de tranquillité. »*

Pierre Leduc

Sodineuf et Dialoge participent au dispositif des agents de tranquillité dans le cadre d'une convention signée avec la Ville.

Vous avez dit CLSPD ?

La mise en place des agents de tranquillité est une des actions mises en place dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance créé le 20 juin 2013. Ce CLSPD réunit l'ensemble des acteurs et institutions intéressés par ces problématiques (Ville de Dieppe, Préfecture, services de l'Etat, procureur de la République, Département de Seine-Maritime, agglomération Dieppe-Maritime, bailleurs sociaux, clubs de prévention, associations...) afin, entre autres, de définir des objectifs communs en matière de sécurité et de tranquillité publiques, de valider, suivre et évaluer un programme d'actions de prévention de la délinquance ou de partager des éléments de diagnostic du territoire. Pour le territoire dieppois, des groupes temporaires de travail vont être créés sur trois thématiques : les conduites addictives, les violences intra-familiales et les nuisances liées aux débits de boissons. Lors des réunions du CLSPD, des bilans d'activité du dispositif des agents de tranquillité seront régulièrement effectués sur le nombre, le mode, les lieux et les qualifications des interventions.

La “municipale” plus proche des habitants

Les policiers municipaux font évoluer leur pratique et misent sur l’îlotage.

Une présence élargie, un nouveau mode de fonctionnement, des effectifs supplémentaires… la police municipale a réorganisé sa manière d’intervenir afin de se rapprocher de la population et mieux s’adapter à la vie de la ville. *« Depuis le printemps, nous avons par exemple étendu nos permanences du dimanche pour les calquer sur la durée de la saison dieppoise. Nous sommes ainsi passés à vingt-trois dimanches travaillés entre avril et mi-septembre, au lieu de dix l’été auparavant. Cela nous permet d’être présents lors des pics de fréquentation de la ville et de veiller à ce que tout se déroule dans de bonnes conditions. Nous pouvons notamment intervenir en cas de difficultés de circulation »*, explique Bruno Ohl, chef de la police municipale. Dans la même logique, trois à quatre policiers municipaux tournent de 8h à 21h les vendredis et samedis tout au long de cette longue période, alors qu’ils étaient jusqu’alors principalement présents sur les manifestations. Ce souci de *« servir »*, fidèlement à leur devise, les policiers municipaux dieppois le mettent également en œuvre à travers leur action en faveur de la tranquillité et de la salubrité publiques. D’ailleurs, conformément aux orientations municipales, ces missions fondamentales sont renforcées.

VOUS POUVEZ CONTACTER LA POLICE MUNICIPALE AU 0235066195, OU VOUS RENDRE 22, RUE DU BŒUF.

Plusieurs évolutions en attestent. À commencer par les postes écoles qui représentaient une contrainte horaire forte pour les policiers municipaux. *« C'était pour nous une priorité qui s'imposait à toutes nos autres interventions,* commente Bruno Ohl. *L'intégration de la surveillance des entrées et sorties d'école dans les fonctions des gardiens des groupes scolaires et des animateurs du pôle Education-Enfance nous a permis de nous recentrer sur notre rôle de base, à savoir la gestion du stationnement et de la circulation, pour une plus grande sécurité aux abords des établissements ».*

Des moyens supplémentaires et une prévention accrue

Au-delà de l'organisation, ce sont aussi les moyens humains et matériels du service chargé des pouvoirs de police du Maire qui ont été pris en compte dans la redéfinition de ses missions. *« Nous disposons maintenant d'un radar pédagogique pour lutter contre les dangers liés aux vitesses excessives. Nous sommes aussi équipés d'un sonomètre et nos agents ont été formés pour lutter contre les nuisances sonores. Trois agents vont être spécialisés pour la capture de chiens dangereux et nous avons fait l'acquisition d'un lecteur de puces électroniques pour les fichiers canin et félin… »*, énumère Bruno Ohl.

L'autre grand changement, pour ne pas dire révolution, auquel s'attelle maintenant la police municipale, c'est de se transformer en service de proximité. *« Développer notre présence dans les quartiers, c'est changer notre pratique professionnelle. Jusqu'à maintenant, nous intervenions quasiment uniquement à la demande. Disons que nous faisions du curatif,* indique Ludovic Guillot, directeur du pôle Politique de la Ville. *Avec la mise en place de l'îlotage, nous pourrons instaurer une autre relation, plus étroite, avec la population et les acteurs locaux. Ce nouveau projet de service s'articule avec la mise en place du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et la création des agents de tranquillité. Être sur le terrain, dans la rue, dans les bus n'a pas seulement un effet dissuasif. Au cours de ces patrouilles à pied, on parle avec les gens, on fait connaissance, on discute des problématiques du secteur… c'est important. Avec ce nouveau mode de fonctionnement, cette nouvelle manière d'appréhender nos missions au service de la population, nous sommes davantage dans la prévention. C'est aussi un moyen de changer la perception que les habitants peuvent avoir de nos policiers. Ces moments d'échange doivent être l'occasion de passer des messages, et ultérieurement, ils peuvent permettre de désamorcer une situation… ».*

Pour mener à bien ces nouvelles missions, les policiers municipaux se sont renforcés. Il y a un an, ils sont passés de sept à douze agents en tenue. Des effectifs supplémentaires indispensables compte tenu de l'amplitude horaire et des interventions à assurer.

Pascal Luce

Les Policiers municipaux assurent désormais une présence accrue dans les quartiers par le biais de l'îlotage. Avec ces patrouilles pédestres, la Police municipale mise sur plus de prévention.

Une antenne à Neuville

Parallèlement au développement de l'îlotage dans le quartier, la police municipale disposera prochainement d'une antenne au cœur de Neuville, au rez-de-chaussée de l'immeuble Jacques-Cœur. Un accueil y sera assuré par un agent administratif et des rendez-vous pourront être pris avec les policiers municipaux.

Des missions pour votre tranquillité quotidienne

La police municipale est avant tout une police de proximité. Ses missions principales : veiller au respect des arrêtés du Maire, faire respecter la tranquillité publique, veiller à la sécurité aux abords des établissements scolaires, surveiller les manifestations organisées par la Ville, résoudre les troubles de voisinage, assurer la police de la circulation et du stationnement, contrôler l'occupation du domaine public, relever les infractions au Code de la route et de l'urbanisme…

Apprendre autrement et en s'amusant

Composante du plan d'informatisation des écoles activé en janvier dans les établissements du primaire, les iPad se sont vite imposés dans les classes et sont désormais un outil pédagogique à part entière. En ce début d'année, à l'école Jeanne-Magny, la classe de grande section travaille plus sur l'écriture. « *Pour moi, c'est complémentaire,* témoigne Virginie Claisse, la maîtresse. *Ça aide les enfants un peu plus lents. Ils s'entraînent autrement.* » Plus tard dans l'année, d'autres logiciels seront utilisés pour des apprentissages de mathématique, de lecture ou de logique. Si chaque jour des groupes de cinq à six écoliers se relayent, l'exercice tactile change toutes les semaines. « *Les enfants adorent, ils y voient un côté ludique. C'est motivant pour eux, surtout quand ils voient qu'ils s'en sortent mieux que la maîtresse !* », ajoute avec humour Virginie Claisse. Et l'enseignante de rappeler que le principe d'égalité scolaire s'applique aussi à l'outil informatique : « *s'ils n'ont pas de tablette chez eux, au moins les enfants les pratiquent à l'école.* »

E-éducation

Les maternels touchent du doigt le numérique

Les tablettes tactiles ont désormais trouvé leur place en maternelle. Illustration à l'école Jeanne-Magny.

« Aujourd'hui, on fait le "C", le "C" de cochon ! » Mardi 8 octobre, 9h30. Dans la classe de grande section de la maternelle Jeanne-Magny, un petit groupe de cinq enfants s'entraîne à écrire la troisième lettre de l'alphabet… sans crayon. L'apprentissage de l'alphabet s'effectue en effet sur le bout des doigts, à l'aide des tablettes numériques. Relativement autonomes, ces enfants de quatre ou cinq ans sont néanmoins suivis de près par leur maîtresse, Virginie Claisse, qui leur donne pour ainsi dire un coup de pouce. Comme pour la petite Chloé. *« On prend le petit doigt et on y va ! »*, rassure l'enseignante avant de la laisser se débrouiller seule.

L'écriture pointée du doigt

« Maîtresse, j'ai eu une médaille ! », s'exclame Yanis, qui a bien tracé la lettre. En récompense, le petit écolier neuvillais peut passer au "jeu du requin", une sorte de labyrinthe où il faut échapper à un squale, en utilisant le doigt. *« Celui qui joue au requin, c'est celui qui réussit les "C" ! »*, les motive alors Virginie Claisse. Les futurs élèves de cours préparatoire n'éprouvent aucune difficulté à utiliser le logiciel de l'iPad. Très rapidement, ils s'approprient, concentrés et enthousiastes, l'outil informatique. Mais il est presque 10h, l'heure de la récréation va bientôt sonner. L'atelier se termine. Après avoir éteint les tablettes et les avoir rangés dans leur pochette, les cinq apprentis retrouvent leurs camarades, qui dans le même temps ont tracé des lignes avec des crayons, puis remis des puzzles en ordre avec l'Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Demain, un autre groupe sera en contact avec l'écran. Obéissant au doigt et à l'œil, les iPad changeront donc de main !

Pierre Leduc

L'introduction de tablettes numériques en maternelle permet une première approche ludique de l'outil informatique.

Animations

La Foire aux harengs ressort de sa coquille

La 44e édition de la Foire aux harengs et Fête de la Coquille Saint-Jacques a lieu les 16 et 17 novembre.

« C'est une fête qui fédère, qui a une odeur ! » Philippe Leautey, président du Comité du Bout du quai, ravive les braises de la Foire aux harengs et Fête de la coquille Saint-Jacques. *« C'est toujours un tel succès que c'est la seule fête où on ne craint pas la météo… »*, ajoute le président de l'association organisatrice de l'événement. Et pour cause, que l'humeur céleste soit bonne ou mauvaise, le quai Henri IV ne désemplit jamais durant le week-end. À l'image de l'affiche de cette édition, réalisée par Brigitte Pope depuis 2008, les milliers de badauds se serrent chaque année comme… des harengs en caque. Et dans les quartiers, les harengades rassemblent tout autant.

Déguster, faire ses emplettes de hareng frais ou autres grillades et produits de la mer, chiner à la brocante du Bout du quai, parcourir le marché des délices, s'amuser aux manèges des forains… la manifestation se veut familiale et conviviale. Elle célèbre aussi la tradition et l'identité de la ville aux quatre ports. Autrefois surnommé "poisson roi", le hareng a été pendant un certain temps le moteur de l'économie maritime locale, faisant vivre de nombreuses familles alors installées aux alentours du quai Henri IV, aujourd'hui bordé de restaurants. Créée à la fin des années 1960 pour perpétuer cet âge d'or, la doyenne des fêtes normandes liées au hareng s'est mariée à la coquille Saint-Jacques en 1976, au moment où Dieppe devenait le premier port de pêche français de la Pecten Maximus. Alors, pour cette 44e édition de la foire : à vos caques, grillez, mangez !

Des navettes gratuites

Pour faciliter l'accès du public, des navettes gratuites seront mises en place par l'Agglo Dieppe-Maritime. Les 16 et 17 novembre, de 10h à 18h, une navette reliera le cours de Dakar au pont Ango toutes les quinze minutes. Le dimanche, les automobilistes pourront également se garer sur le parking du centre commercial du Belvédère, desservi toutes les vingt minutes de 10h à 18h par un bus gratuit qui passera aussi par le cours de Dakar avant de rejoindre le pont Ango, à quelques pas du quartier du Bout du quai.

Pierre Leduc

PROGRAMME COMPLET SUR DIEPPE.FR

Social

Aides de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année et dans le cadre de la politique de solidarité de la Ville, les CCAS (Centres communaux d'action sociale) de Dieppe et Neuville peuvent faire bénéficier les familles dieppoises de deux aides, sous condition de ressources et de résidence dans la commune depuis au moins six mois.

- Un chèque-cadeau d'un montant de 23 euros par enfant (jusqu'à 13 ans inclus) pour les familles bénéficiaires de l'aide facultative. Ces chèques-cadeaux sont à retirer aux CCAS du 4 au 29 novembre.
- L'aide de fin d'année, d'un montant de 23 euros, attribuée aux familles dont le quotient familial s'établit à 424 euros maximum (tranches 1, 2 et 3). Cette aide est à retirer du 2 au 20 décembre auprès des CCAS.

Restos du cœur

Inscriptions pour la campagne hivernale

En vue du démarrage de la campagne hivernale, les Restos du cœur de Dieppe invitent leurs bénéficiaires à s'inscrire à partir du 4 novembre, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 16 h au 16 allée Deschamps. Se munir des justificatifs nécessaires : identité, ressources, loyer…

INFOS AU 02 35 84 37 48.

Rythmes scolaires : trouver le bon tempo

La Ville de Dieppe planche activement sur les choix d'organisation de la réforme, en vue de la rentrée 2014.

Après avoir obtenu un délai supplémentaire pour transmettre à l'Inspection de l'Education nationale ses choix d'organisation de la nouvelle semaine scolaire, la Ville de Dieppe travaille actuellement sur deux options.

La première serait de suivre les préconisations "hors décret" de la chronobiologiste Claire Leconte (lire ci-contre), en partant sur sept demi-journées de classe, avec une pause méridienne de 2 heures et deux après-midis de 2 heures réservées aux activités périscolaires.

La seconde serait de répartir les 24 heures d'école hebdomadaires sur neuf demi-journées, en portant le temps de classe du matin à 3h30 au lieu de 3h et en réduisant celui de l'après-midi de 3h à 2h30. Dans ce second cas, les activités périscolaires se dérouleraient deux après-midis par semaine de 15h à 16h30 – voir illustration.

Si aucune différenciation sur l'organisation de la semaine ne se fera entre maternelle et élémentaire, le choix de la 5e journée d'école, le mercredi ou le samedi matin, n'est quant à lui pas encore arrêté et sera discuté avec les parents lors de la concertation (lire p. 11).

Gratuité et équité

En revanche, deux grands principes sont actés, à savoir la gratuité du temps éducatif non scolaire et l'équité territoriale du projet éducatif. En termes de contenu pédagogique, les activités périscolaires tourneront autour de quatre axes : activités sportives ; activités culturelles et artistiques ; activités scientifiques et numériques ; éducation à la citoyenneté, au vivre-ensemble et au développement durable.

En fonction du retour des appels à projets lancés auprès des partenaires éducatifs, la Ville mettra en place un parcours éducatif proposant des temps d'initiation et de découverte sur des cycles cours : six à sept séances sur deux mois. En conséquence, les élèves de maternelle et d'élémentaire bénéficieront d'un panel d'activités durant leur année scolaire.

Pierre Leduc

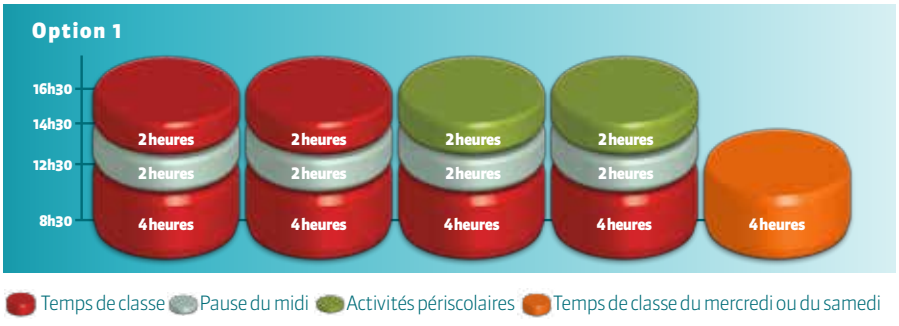

Une chronobiologiste de référence

Claire Leconte est professeur émérite de psychologie de l'éducation et chercheur en chronobiologie spécialiste des rythmes de l'enfant et de l'adolescent à l'Université de Lille 3. Le 30 septembre, elle a animé une conférence débat à la salle Paul-Éluard.

Ce temps d'échange s'inscrivait dans le cadre de la réflexion engagée par la Ville de Dieppe en vue de l'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Claire Leconte a accepté d'accompagner la municipalité dieppoise dans la mise en œuvre du décret du ministre de l'Éducation nationale.

La chronobiologiste a déjà participé activement à l'expérimentation, dès 1996, dans un groupe scolaire de Lille, d'une semaine de cinq jours avec cinq matinées de 4 heures et deux après midi de 2heures, deux autres après-midis étant consacrés aux parcours éducatifs. Cette organisation, qui a perduré malgré la loi Darcos de 2008 (semaine de quatre jours), a porté ses fruits et a même été étendue, en 2012, à un autre groupe scolaire situé à Lomme, près de Lille.

QUESTIONS À **Claire Leconte,** chronobiologiste

« Il faut essayer d'être innovant »

Ne réformer que les rythmes scolaires est, selon vous, déjà restrictif?
Il y a 864 heures annuelles obligatoires à l'école, mais avec les temps de recréation quotidiens, moins de 800 heures sont passées en classe avec l'enseignant, soit moins de 10% du temps de vie global de l'enfant sur une année. C'est pourquoi je je suis pour une réforme sur les temps de l'enfant et non sur les seuls temps scolaires.

Il faut donc prendre en compte les rythmes biologiques…
Il est impératif de bien connaître les rythmes biologiques de l'enfant pour bien les respecter, et donc de réaménager l'emploi du temps scolaire pour qu'il respecte au mieux les temps de l'enfant. Ce serait une erreur de penser que seule l'école est responsable de la fatigue de l'enfant. Pour autant, l'ensemble des acteurs de la communauté éducative ont un rôle à jouer et une part de responsabilité pour amoindrir cette fatigue.

Comment organiser ces nouveaux temps scolaires?
Il faut éviter de ne parler que d'horaires, d'emploi du temps, et s'intéresser au contenu de ces temps. La motivation de l'enfant est maintenue parce qu'il y a une continuité de contenus dans le temps. L'enjeu est d'obtenir une vraie interaction entre les temps éducatifs scolaires et extra-scolaires.

Que préconisez-vous?
Il faut essayer d'être innovant, les 24 heures doivent être réparties autrement. Le Code de l'éducation autorise l'expérimentation. Le matin n'équivaut pas à l'après-midi : il faut faire bénéficier les enfants de la "clarté mentale" de la matinée. Plus les enfants sont jeunes, plus c'est vrai. Je préconise donc cinq matinées de 4 heures avec deux poses de 15 minutes. Sur l'après-midi, il ne faut pas émietter le temps de l'enfant. Les ruptures et les transitions permanentes sont pour lui source de fatigue.

Propos recueillis par Pierre Leduc

La concertation continue

› En novembre, la Ville lancera un appel d'offres aux **partenaires éducatifs** pour recenser les activités à mettre en place sur le temps éducatif périscolaire.

› Acteurs à part entière de la vie scolaire, les **Atsem** (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), les **agents de mixité et les animateurs** seront sondés sur la refonte des rythmes scolaires.

› Une concertation avec **les parents** aura lieu dans chaque groupe scolaire en novembre et décembre. Agents municipaux et élus seront présents **de 15h30 à 17h30** afin de leur expliquer la réforme et prendre leur avis sur les options envisagées par la Ville et le choix du mercredi ou du samedi matin.

Le calendrier de la concertation se décline par quartier :
Janval : 7 novembre à Ferry/Feldmann et 8 novembre à de Broglie
Vieux-Neuville : 14 nov. à Curie et 15 novembre à Triolet/Prévert
Neuville : 18 novembre à Langevin, 21 novembre à Paul-Bert et 22 novembre à Jeanne-Magny
Val Druel : 25 novembre à Sonia-Delaunay
Pollet : 28 novembre à Michelet et 29 novembre à Vauquelin
Centre ville : 2 déc. à Desceliers, 3 déc. à Sévigné, 5 déc. à Blainville/Simon et 6 décembre à Thomas.

Environnement
Stop aux dépôts sauvages

Malgré les collectes d'ordures ménagères, malgré la possibilité de déposer directement les déchets de diverse nature à la déchetterie et malgré le service d'enlèvement des encombrants, des dépôts sauvages de déchets persistent et ternissent notre cadre de vie commun ainsi que l'image de la ville.
Pour mémoire, en vertu de l'article L.541 du Code de l'Environnement, tout dépôt sauvage est passible d'une amende de 750 euros.
Rappel : l'enlèvement des encombrants par le service Déchets de l'Agglo Dieppe-Maritime s'effectue sur rendez-vous (**02 35 06 61 64** ou **encombrants@agglodieppe-maritime.com**). Auparavant, pensez à donner une seconde vie à vos meubles, canapés, téléviseurs, vélos et objets divers encore en état en vous rapprochant d'associations caritatives. De même, lors du remplacement de vos appareils électroménagers, privilégiez leur reprise par les points de vente. Ils y sont tenus par la législation, dans le cadre de l'écoparticipation payée lors de l'achat.
Attention, les contrevenants qui ne respecteraient pas scrupuleusement le règlement (déchets non autorisés ou mal présentés, dépôt sur la voie publique en dehors des jours de passage) s'exposent à des sanctions.

Un nouveau gymnase pour les lycéens dieppois

La Ville porte l'aménagement du cheminement entre le Lycée du Golf et le gymnase partagé avec le Lycée Ango.

Depuis la rentrée, les lycéens d'Ango et du Golf partagent un nouveau gymnase. Financé par la Région, cet équipement sportif mutualisé peut accueillir simultanément 280 élèves, soit six à huit classes. D'une surface totale de 5 677 m², il comprend deux grandes salles dédiées à la pratique des sports collectifs, un mur d'escalade, une salle de tennis de table, une salle de gymnastique, une salle pour la musculation, les sports de combat et la danse ainsi qu'un plateau sportif extérieur avec piste de vitesse, lancer de poids, saut en hauteur et saut en longueur.
Pour sécuriser les déplacements des lycéens du Golf vers ces installations sportives situées dans l'enceinte du lycée Jehan-Ango, la Ville de Dieppe, en qualité de propriétaire des espaces empruntés, s'est chargée de la conception du projet et assure le suivi des travaux. *« La Région finance l'opération dont le coût s'élève à 157 327 € HT »*, précise Anne Thomas, directrice du pôle Bâti.
La proposition d'aménagement retenue par la Région comprend la création d'un cheminement piéton accessible PMR (Personnes à mobilité réduite) entre les deux sites. Ce tracé en enrobé avec éclairage public emprunte les abords du stade Jean-Mérault. En cours de chantier, cet aménagement devrait être livré d'ici début décembre.

Pascal Luce

Inscriptions sur les listes électorales

En vue des élections municipales et intercommunales programmées en mars 2014, mais aussi des élections du Parlement européen fixées en mai prochain, l'inscription sur les listes électorales, pour les nouveaux arrivants dans la commune et les personnes non inscrites sur les listes électorales, s'effectue au plus tard le 31 décembre 2013.
Cette démarche doit se faire dans les mairies, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
Les demandes d'inscription sont reçues à l'Hôtel de Ville, en mairie de Neuville, en mairie annexe Jacques-Prévert et en mairie annexe du Val Druel (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h).
Concernant les jeunes, chaque année, ceux atteignant l'âge de dix huit ans entre le 1er mars et le 28 (ou 29) février de l'année suivante sont inscrits d'office sur les listes électorales.
Attention : si vous n'avez pas reçu de notification d'inscription, renseignez-vous auprès du service Élections (02 35 06 62 34).

2-6 novembre
Destockage Handicœur

Le Tourisclub organise un destockage gratuit, avec boîte à sourires, salle Paul-Éluard, au profit des jeunes handicapés.

Lycéens
Concours plaidoirie

La Ville de Dieppe organise un concours de plaidoirie ouvert aux élèves de 2e cycle des six lycées de la région dieppoise. Le thème de cette argumentation de 8 à 10 minutes devra porter sur un cas individuel de grave violation des Droits de l'Homme dans le monde ou dans l'environnement proche du candidat. Les participants peuvent également former des équipes de trois personnes.
Le dépôt des candidatures à ce concours destiné à encourager l'expression orale s'effectue par l'intermédiaire des établissements avant le 15 décembre 2013.
Le concours final, récompensé par plusieurs prix, aura lieu le dimanche 9 février 2014. Pour tout renseignement, adresser un message électronique à concours.plaidoirie.dieppe@gmail.com.

Déchets verts
Fin de collecte le 22 novembre

La collecte des déchets verts, assuré par la Communauté d'agglomération Dieppe-Maritime, sera interrompu le 22 novembre pour la saison hivernale. Jusqu'à cette date, le ramassage s'effectue une semaine sur deux : du 4 au 8 novembre et du 18 au 22 novembre.

Environnement
Ne nourrissez pas les goélands !

Pour éviter la prolifération des goélands, mais aussi des pigeons, il ne faut surtout pas mettre de nourriture à leur disposition. Conformément à l'article 120 du Règlement sanitaire départemental du 7 juin 1985, il est « *interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, notamment les chats, les pigeons ou les goélands* ». La même interdiction « *est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'immeubles lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs* ».

Par ailleurs, les goélands étant attirés par les ordures ménagères où ils trouvent de la nourriture, veillez à sortir vos déchets dans des sacs et conteneurs fermés, uniquement les jours de collecte. Il s'agit par la même occasion de préserver un cadre de vie agréable pour tous.

Enfin, il est recommandé de maintenir les toits et terrasses propres, les goélands utilisant les matériaux trouvés sur place pour construire leur nid. Ce nettoyage doit se faire dès le début de l'hiver, lorsque les couples se forment et repèrent l'endroit où ils vont nicher.

Deux mille quatre cents Dieppois de 65 ans et plus ont participé aux repas des Anciens offerts par la Ville du 25 au 28 octobre.

Urba-Éco
Nouvelle adresse… web

Suite à la refonte du site de la Ville, les adresses Internet de certaines pages ont changé. Aussi, celle du mini-site Urba-Éco qui figure sur les flyers de la direction de l'Urbanisme et du pôle Économie, Tourisme et Développement du Territoire, diffusés précédemment, n'est plus valide. Pour accéder à ce mini-site, il vous faudra vous rendre à l'adresse : **www.dieppe.fr/mini-sites/urba-eco**. Des adresses courtes existent aussi : **diep.pe/2TuPDA** pour l'Urbanisme et **diep.pe/rcRMNw** pour l'Économie.

Urbanisme
Permanences de l'ABF

Corinne Guyot, Architecte des Bâtiments de France chargée du secteur de Dieppe, tient des permanences un jeudi sur deux, de 9h30 à 12h, dans les locaux du service Urbanisme, 7 bd de Verdun. Elle est à la disposition des particuliers et professionnels pour examiner leurs projets dans notre ville. Prendre rendez-vous au 02 35 06 61 76.

suivez l'actualité de la ville sur Twitter
twitter.com/dieppefr

Expression des groupes politiques

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

Emploi, pouvoir d'achat, logement, ce sont les préoccupations majeures de nos concitoyens, à Dieppe comme partout en France et en Europe. Les députés s'apprêtent à ratifier une loi de finances pour 2014 qui ne répondra ni aux attentes du peuple, ni à celles des collectivités. La hausse de la TVA, des impôts et des taxes reste à l'ordre du jour. Gaz et électricité, désormais sous contrôle d'actionnaires rapaces atteignent des tarifs vertigineux. Le revenu moyen des ménages est orienté à la baisse. Les plus défavorisés, ceux que le chômage détruit, plutôt que de recevoir une formation, un travail ou des aides appropriées pour s'en sortir, sont harcelés par les créanciers, publics ou privés, et vivent leur quotidien dans l'angoisse.

Dans un contexte où le Gouvernement prétexte de rembourser une dette dont bénéficient ceux-là mêmes qui l'ont créée (les banques, les plates-formes financières), avoir des élus solidaires dans une relation de proximité, qui luttent pour la défense des droits acquis, pour le développement économique et le progrès social, pour que la ville appartienne à tous ses habitants, pour que les services publics soient accessibles à tous, riches ou pauvres, c'est une force, c'est une capacité collective de résistance et d'espérance.

D'ici à mars 2014, date des élections municipales, notre équipe, soudée et ouverte à tous les acteurs locaux de bonne volonté, s'attachera à continuer le travail, à préparer le budget, et soutiendra toutes les initiatives citoyennes qui visent à maintenir et développer notre modèle social (retraites, assurances maladie-vieillesse-allocations familiales) dont le socle fut forgé il y a 70 ans, à la Libération, sur la base du programme du Conseil National de la Résistance. Les jeux politiciens, les appétits de pouvoir et de carrière, les écrans de fumée médiatiques, tout cela n'entre pas dans nos façons de faire. Et quand on rencontre les gens dans la rue, on peut les regarder en face : on est comme eux, pour que chacun compte, pour que la ville continue d'être connue, reconnue et célébrée comme un endroit où le bien-vivre ensemble s'enracine dans la réalité.

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Chaque année, le 21 novembre, la "Journée internationale des Droits de l'Enfant" est célébrée dans le monde entier. Parmi ces droits de l'Enfant, celui à l'éducation sera mis en évidence lors de la Semaine des Solidarités Internationales organisée par le collectif dieppois éponyme.

L'occasion de se pencher sur ce droit souvent bafoué dans nombre d'états qui ne font pas les efforts suffisants pour permettre à leurs enfants d'accéder au moins à l'alphabétisation, encore moins pour les filles.

L'actualité de la fin octobre a mis en exergue une autre facette du problème, celle des enfants et jeunes migrants sans papiers qui sont sous la menace permanente d'une reconduite à la frontière... alors qu'ils sont souvent des élèves exemplaires dans nos écoles car ils savent bien, eux et leurs familles, que c'est par l'école qu'ils peuvent trouver une place dans le monde. Nous n'avons pas oublié que nous avons « parrainé » plusieurs de ces jeunes en mairie de Dieppe au moment où planait le risque d'une reconduite dans leur pays d'origine.

Aussi nous ne pouvons que nous féliciter de l'annonce gouvernementale, suite à la mésaventure navrante et inadmissible de la jeune Léonarda, que les établissements d'enseignement ne pourront plus être le cadre d'interpellations d'élèves sans papiers ni pendant le temps de vie scolaire.

C'est également pour nous l'occasion de nous pencher sur ces questions au niveau local, celle de l'égalité des chances, celle des conditions de la réussite scolaire et sur l'élévation indispensable des niveaux de formation sur notre territoire.

Au moment où est lancée la réflexion sur les nouveaux rythmes scolaires, ces questions fondamentales doivent être traitées, non pas seulement sur la forme que prendront ces aménagements mais sur le fond, celui des enjeux et des ambitions que nous avons pour nos enfants, ceux nés dans notre cité comme ceux que les vents de la misère ou de la guerre auront poussé jusqu'à notre rivage.

Rubrique publiée conformément à la loi n° 2002-276 relative à la démocratie de proximité. Les propos tenus dans les colonnes de cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

du Conseil municipal

GROUPE DES ÉLUS INDÉPENDANTS DE GAUCHE

Alors que certains fourbissent leurs armes et leur rancœur pour des combats municipaux à venir, nous, **nous** continuons encore et toujours à travailler, à nous investir pour notre ville.

La Mission locale a recruté 169 jeunes en contrats d'avenir, 20 pour la Municipalité. Cela place la Haute-Normandie au deuxième rang national pour l'emploi des jeunes. Nous nous préparons à développer la garantie jeune à la demande de l'Etat pour janvier. Cette aide financière, à l'instar du RSA, permettra aux jeunes en difficultés de vivre, de se former et de s'insérer. Enfin, nous avons accueilli 30 lycéens anglais de l'est Sussex qui participent à un grand projet européen avec les chambres de métiers de Normandie, de Picardie et de nombreux partenaires dont les missions locales d'Abbeville, Péronne et Dieppe : la formation aux métiers de bouche, du service, de la coiffure, l'anglais et les nouvelles technologies.

Le service jeunesse et le collectif de partenaires préparent le dispositif BTE 2014, les actions pour les petites vacances. « L'expérimentation jeunesse » avec la DDCS avance ; au printemps prochain, des projets mutualisés naitront en lien avec le diagnostic présenté il y a quinze jours.

La création d'un centre social au centre-ville et au Pollet est engagée, une convention avec la CAF va être finalisée.

Le Conservatoire, malgré le désengagement de l'Etat (moins 25% en 2013 et moins 31% pour 2014) lance sa saison "les épousailles", multiplie les partenariats avec l'Agglomération, DVAH, le Musée municipal et surtout DSN autour d'avant-scènes pour valoriser les musiques actuelles, le jazz, le théâtre, au travers des élèves, de leurs professeurs et des artistes invités.

Le Sydempad a également saisi la ministre de la Culture au sujet de la baisse drastique des crédits, mais afin de solliciter son soutien pour la pérennité du dispositif "Musique à l'école", véritable outil de démocratie pour 5200 élèves.

Pour réunir Dieppe : de l'action, de l'ambition, des projets, et une vision d'avenir.

GROUPE DES ÉLUS DIEPPE ENSEMBLE

Je remercie le groupe Dieppe ensemble, présidé par Jean Bazin, de m'avoir permis de m'exprimer dans sa tribune.

Je tiens ici à expliquer aux Dieppois ma décision de quitter le groupe centriste au sein du Conseil municipal et d'y siéger en indépendante.

Contrairement à ce qui a pu être dit, le Centre à Dieppe n'est pas mort. Je reste fidèle à mes convictions et à mes valeurs humanistes.

Le Centre droit à Dieppe est l'UDI, Union des Démocrates et Indépendants, créée il y a un an par Jean-Louis Borloo et dont je suis membre fondateur.

J'ai été officiellement désignée par l'UDI Chef de file à Dieppe afin de rassembler autour de moi les forces de Centre droit.

Centriste, j'ai toujours été opposée à la politique socialo-communiste menée dans notre ville.

Je rappelle que l'UDI fait partie de l'opposition nationale à la gestion du Gouvernement socialiste actuel.

À Dieppe, l'UDI ne fera aucune alliance que ce soit avec la gauche, mais avec une droite républicaine, modérée et humaniste.

Danièle Thétiot,
conseillère municipale de Dieppe

NEUVILLE

MON QUARTIER

Lors du café-chantier du 21 septembre, les ados neuvillais ont pu dessiner eux-mêmes leurs préférences quant aux prochains aménagements du parc paysager.

« Ce qui nous intéresse, c'est que l'œuvre du parc soit partagée avec les habitants. »

Dominique Hernandez, **architecte paysagiste**

Anru

Le parc paysager entame son retour aux sources

Le réaménagement du poumon vert du quartier a pour but de lui rendre son usage initial: un lieu de convivialité où il fait bon jouer ou se promener.

« *On ne veut pas faire un nouveau parc en enlevant tout et en recréant une nouvelle image. On veut le restaurer, car il a de vraies valeurs, un certain charme, une histoire.* » Dominique Hernandez, architecte paysagiste de l'Atelier paysages et lumières (APL) explique le réaménagement du parc paysager neuvillais. Intégrée dans le cadre du projet de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), la revitalisation de cet espace boisé se caractérise d'abord par une restauration de la qualité paysagère existante, sans la dénaturer. « *L'idée est qu'il n'y ait pas de traumatismes violents dans sa restauration, mais plutôt une régénérescence forestière avec des tailles douces*, spécifie Dominique Hernandez. *C'est un travail petite touche par petite touche pour améliorer certaines parties, les rendre plus confortables.* »

Une palette végétale remodelée

Ainsi, le parc ne connaîtra pas de remaniements profonds de sa configuration actuelle, au regard des « *qualités* » que représentent sa structure végétale, ses chemins, ses clai-

rières, son petit pont ou sa cascade (qui sera remise en service). Néanmoins, ses accès et cheminements seront réorganisés avec des clôtures et des portails installés à sa périphérie pour le sécuriser, et de nouvelles plantations organiques le mettront en valeur. À ce titre, la palette végétale du parc sera remodelée en prenant en compte les souhaits des habitants exprimés lors de leur participation à des ateliers paysagistes (lire ci-contre). En outre, l'éclairage public des cheminements sera totalement refait afin de supprimer les zones d'ombre. Amputé d'un peu plus de 2000 m² près de l'immeuble Vasco de Gama – avec un déboisement déjà entamé qui aboutira à la création d'un parking –, le parc paysager sera en contrepartie étendu de près de 3200 m² en gagnant sur l'actuel parking qui fait face à l'immeuble Champlain, vers la rue Guy de Maupassant.

Replanter… de la vie sociale

La renaissance du parc paysager se matérialisera ensuite par une reconquête sociale de ses espaces. Profitant de l'extension de superficie sur le secteur du Champlain, un nouvel équipement "petite enfance" sera érigé par la Ville de Dieppe. Au cœur du parc, des aires de jeux seront créées à destination des plus jeunes et des adolescents. Enfin, la plaine située à l'angle nord du parc accueillera un chapiteau abritant une école de cirque, dirigée par les Saltimbanques de l'impossible, ainsi qu'un local technique et des toilettes publiques à proximité. Tous ces éléments contribueront à l'animation de ce havre naturel, et surtout, à sa réappropriation par les habitants du quartier.

Aspirer le passé et expirer l'avenir

De fait, le parc paysager effectue un réel retour aux sources en retrouvant notamment un équipement public destiné à la petite enfance. Comme avant la création du Drakkar, à la fin des années 1990, quand une ludothèque était sise au sein du parc. « *Le parc a été abandonné un long moment, la destruction de la ludo a été le début des ennuis. Il y a eu un creux de la vague…* », estime Françoise Godard. La présidente de l'association des Amy's du parc, créée en 2010, se dit « *très contente* » de la concrétisation du réagencement du parc. « *C'est une première marche. On est sur le bon chemin, on a le droit de sourire!* », dit-elle "reboostée". Et la dynamique neuvillaise de s'enthousiasmer sur le futur proche d'un lieu qui redeviendra familial: « *c'est un retour aux sources, mais aussi un regard vers l'avenir. Le parc s'ouvre avec la petite enfance et se termine avec l'école de cirque: entre deux, ça ne peut que vivre!* »

Pierre Leduc

Dans le cadre de travail de l'architecte-paysagiste du parc, Dominique Hernandez, les Neuvillais sont incités à donner leurs avis et souhaits.

Des ateliers participatifs

Les Neuvillais sont associés à la redéfinition paysagère du parc paysager. Sous la férule de l'Atelier paysages et lumières, des rendez-vous participatifs sont organisés. Le 22 octobre, deux sessions de "conception de plantations" ont été activement suivies au local de l'association Oxygène, situé à l'immeuble Verrazane, respectivement par les enfants puis par les

adolescents et adultes du quartier. Les paysagistes en herbe ont imaginé leur vision du « *jardin des ombres parfumées* ». Ils ont ainsi librement dessiné sur plan leurs choix de couleurs et de géométrie des sept plate-bandes de bulbes qui seront plantées en novembre sur la promenade.

Agenda

Suite à l'atelier du 22 octobre, des séances de plantations de bulbes et de fleurs, ouvertes à tous, auront lieu le mercredi 13 novembre de 10h à 12h (enfants) et de 14h à 16h (adolescents/adultes) dans le parc paysager. Le midi, harengade organisée par les Amys du parc.
Venez nombreux!

Neuville / Val Druel

La mémoire de quartier servie sur un plateau TV

Une émission télévisée donnera corps à l'action "Les chantiers prennent leur quartier", le 23 novembre.

« *Accompagner la fierté d'être de ces quartiers* », tel est le leitmotiv de la nouvelle action "Les chantiers prennent leur quartier", lancée dans le cadre de "Mémoire de quartier". Ce projet connexe à la rénovation urbaine (Anru) entreprise à Neuville et au Val Druel est, selon son directeur artistique, Gilbert Rault, « *un faisceau d'actions qui concrétisent le rapport entre l'humain et l'urbain.* » Ainsi, le 23 novembre, un plateau de télévision investira les deux quartiers pour deux heures d'émission en direct chacun. En collaboration avec l'association Culture et nature, le studio TV urbain proposera des interviews, des reportages, des variétés... Les reportages porteront sur les travaux de rénovation urbaine, la vie du quartier – à savoir le marché pour Neuville et la pétanque pour le Val Druel –, et sur les actions passées de Mémoire de quartier.

Ne pas zapper la mémoire des quartiers

Deux fils rouges seront également tissés durant le "live". À Neuville, un « *défi sucré collectif* » sera relevé, comme pour mettre en avant l'importance de la cuisine dans la vie quotidienne du quartier, à travers sa reconstitution architecturale en... aliments ! Au Val Druel, c'est la vie du pôle Camille-Claudel qui sera mise en scène via un "puzzle de la mémoire". Bref, des rendez-vous télévisuels à ne pas zapper ! **Pierre Leduc**

En direct des quartiers

"Les chantiers prennent leur quartier" se dérouleront le 23 novembre de 10h à 12h à l'accueil de la bibliothèque-ludothèque du Drakkar, à Neuville, puis de 15h à 17h au pôle Camille-Claudel, au Val Druel. Les émissions seront retransmises en direct sur le site internet cultureetnature.com. Elles seront suivies d'un pot de l'amitié.

Lors des "Les chantiers prennent leur quartier", les habitants du Val Druel et de Neuville pourront découvrir les coulisses d'un plateau TV.

Des "visites guidées" des quartiers

Dans le cadre de "Mémoire de quartier", des visites guidées en mini-bus des quartiers en rénovation se dérouleront entre le 20 et 30 novembre. Sous le titre "Des gens, des pierres et tout le reste", ces visites de 2 heures proposeront à chaque fois un circuit différent au départ des locaux de Dieppe Ville d'art et d'histoire (place Louis-Vitet) où se tient l'exposition "Les inventimbrés", des créatures étranges et hybrides réalisées par les plasticiennes des Domzelles. Savantes et loufoques à la fois, elles seront menées par le guide "Jean-Pierre Enchantier" et ponctuées de témoignages préenregistrés d'habitants de Neuville et du Val Druel en rapport avec des moments ou des lieux importants dans la vie de quartier. Leur visionnage s'effectuera sur tablettes numériques.

Agenda

Les visites guidées se dérouleront les 20, 27 et 30 novembre à 15h, les 21, 28 et 30 novembre à 10h, puis le 29 novembre à 18h.

Bois de Rosendal

Un parcours de santé accessible à tous

Les sportifs dieppois, tous niveaux confondus, ont un nouveau terrain de jeu. Visite guidée.

C'est un mercredi après-midi pluvieux. Pourtant, à l'Espace ados du Val Druel, un petit groupe enfile baskets et veste de pluie. Au pas de course, Damien, Romain, Justine et Nicolas, quatre jeunes du quartier, emboîtent le pas à Benoît Gruchy. Ensemble, ils partent tester le parcours sportif installé dernièrement dans le bois de Rosendal. Responsable du Point accueil jeunes de la Maison des jeunes de Neuville et animateur sportif, Benoît mène l'allure. Petit échauffement sur les sentiers de ce merveilleux parc situé en bordure du quartier avant d'attaquer le premier module: des barres parallèles. Chacun progresse dans un geste de balancier. Après les jambes, voilà le haut du corps qui travaille. Direction des espaliers ondulés pour quelques séries d'abdos. Pas de répit. Il faut enchaîner. Étape suivante: un mur d'escalade. « *C'est un peu comme un parcours du combattant* », souffle Romain, pratiquant de kempo fight âgé de quinze ans. Slalom, poutre mobile, sauts... les coureurs progressent d'atelier en atelier avec au passage un coup d'œil sur un séquoia géant, un marronnier d'Inde, un hêtre pourpre... qui jalonnent l'arboretum mis en place au printemps. « *Je fais de la musculation, de la natation et de la course à pied. Je viens souvent m'entraîner dans les côtes du bois l'été et ce parcours de santé est vraiment bien, surtout les anneaux... pour faire des tractions* », commente Nicolas, dix-sept ans. Damien, quatorze ans, est lui aussi séduit: « *c'est vraiment sympa de courir et de faire quelques exercices. Je vais essayer de venir le week-end!* »

Le "coach" a su adapter les ateliers à chacun. Du coup, Justine, douze ans, a elle aussi bien cerné l'intérêt de ce parcours de santé. « *On peut tous faire un tas d'exercices!* », explique-t-elle. Benoît Gruchy confirme: « *Les différents agrès permettent de travailler toutes les parties du corps et de jouer sur l'intensité en modulant les exercices, la vitesse, les répétitions... Et ils sont autant adaptés pour du cardio-training, du renforcement musculaire, des étirements...* »

À votre tour! **Pascal Luce**

Nouveaux agrès

Le parcours de santé réaménagé dans le bois de Rosendal par le service Espaces verts de la Ville compte neuf nouveaux agrès, répartis sur une boucle de 3 km. Ils viennent s'ajouter à ceux existants et remis en état. Au fil de votre évolution sur les sentiers de ce magnifique espace, vous pouvez effectuer divers exercices. Suivez les indications des panneaux explicatifs qui accompagnent chaque agrès. Parcourez ce poumon de verdure à votre rythme et pensez à lever les yeux. Avec l'arboretum créé au printemps, vous pourrez travailler simultanément la tête et les jambes.

COÛT DE L'AMÉNAGEMENT DE CE PARCOURS DE SANTÉ: 4900 € TTC.

Comme l'atelier de sauts, les agrès offrent de multiples possibilités d'exercices.

Le Pollet

Sécurité routière renforcée

Suite à l'accident mortel d'un piéton survenu le 29 septembre Grande rue du Pollet et à l'émotion que ce dernier a suscitée, le Maire a annoncé, après consultation des services techniques de la Ville, plusieurs actions afin de renforcer la sécurité dans ce secteur très emprunté du quartier.

Ainsi, un radar pédagogique est positionné depuis le 2 octobre avenue du Général Leclerc. Ce dispositif préventif doit inciter les conducteurs à ralentir et permettra de mesurer la vitesse des automobilistes sur ce tronçon descendant. Une limitation de vitesse à 30 km/h a été instaurée entre le carrefour de la rue Michelet et de l'avenue Leclerc jusqu'au carrefour de la rue Brunel et de la Grande rue du Pollet.

Par ailleurs, durant le mois d'octobre, la police municipale a temporairement repris la sécurisation du cheminement vers l'école Michelet. Enfin, la signalétique horizontale des deux passages pour piétons à proximité de la place Arpajou va être rendue plus visible par un renforcement avec du marquage rouge.

À moyen terme, la possibilité de mettre en action une signalisation clignotante pour les passages piétons sera étudiée, tout comme une éventuelle installation d'une zone 30 sur le secteur concerné. Une autre étude sur la revitalisation du quartier du Pollet, et notamment de ses commerces, est actuellement lancée par la Ville: elle prend en considération les problématiques de stationnement et de circulation de tous les usagers de la route. À ce titre, des aménagements sont à prévoir à terme. **Pierre Leduc**

Un radar pédagogique a été placé avenue du Général Leclerc, au sein d'un petit secteur qui est passé en zone 30.

Durant leur séjour à Dieppe, les Haïtiens ont travaillé puis présenté un spectace co-construit avec des Dieppois.

Relations internationales

Croisements artistiques entre Haïti et Dieppe

Douze Haïtiens ont préparé un spectacle avec de jeunes Dieppois.

Les associations "La lorgnette" et "Parle" se sont unies avec le centre culturel haïtien "Pyepoudre" pour faire vivre le projet "Croisons les arts entre Haïti et la France". Du 18 octobre au 3 novembre, un groupe de douze jeunes étudiants haïtiens a résidé au centre d'hébergement municipal du Domaine des roches et partagé avec une vingtaine de Dieppois, en partenariat avec la Maison des jeunes de Neuville, Oxygène et la Maison Jacques-Prévert, une aventure humaine, culturelle et artistique.

En amont du séjour dans la cité Ango, chacun des groupes avait préparé un travail artistique tiré du roman de Golding "Sa majesté des mouches". Les thèmes de démocratie, dictature, solidarité, d'altérité... ont été interprétés et appliqués à la danse, au théâtre et aux arts plastiques.

Au cours du séjour, les artistes ont pu apprendre à se connaître et ont effectué des répétitions salle Lingois et à la salle de théâtre de la MJP. Car le but de cet échange a été de former une troupe et d'aboutir à la réalisation d'une œuvre commune. De croiser les arts, donc. Au final, les représentations de chaque groupe et surtout le résultat du travail collectif ont été restitués lors d'une "soirée-rencontre", le 25 octobre à la MJP. **Pierre Leduc**

Îlot Pasteur

L'Ifsi dans ses nouveaux locaux

Les nouveaux locaux de l'Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi) ont été inaugurés le 24 septembre, avenue Pasteur. Six promotions d'étudiants infirmiers et une d'aides-soignants, ainsi que l'équipe pédagogique et administrative de l'Ifsi, bénéficient désormais d'un établissement d'une superficie de 1600 m² sur le site de l'ancien lycée Émulation dieppoise.
Cette récente livraison complète le site de l'îlot Pasteur, tourné vers le monde de la santé. Ce projet de 4 374 810 € a été financé en totalité par la Région Haute-Normandie. Pour sa part, la Ville de Dieppe a apporté sa pierre à l'édifice avec une contribution de 108 209 €. En effet, si la Ville avait vendu les terrains de l'ancien lycée Émulation au centre hospitalier pour le compte de la Région, afin de permettre la construction de l'Ifsi, pour un montant de 109,97 € le m², elle les avait préalablement achetés via l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN) pour un montant de 222,22 € le m².
Cette contribution a été complétée par la création de la voie de desserte arrière du bâtiment, qui était une condition des autres financeurs dans le Contrat d'Agglomération pour faire émerger ce projet important.

Janval

L'immeuble Franche Comté devient BBC

Sodineuf habitat normand a mené un important chantier de réhabilitation thermique de l'immeuble Franche Comté, à Janval. Construit en 1969, ce collectif est désormais conforme à la norme BBC Rénovation (bâtiment de basse consommation).
Grâce à l'isolation des façades par l'extérieur, à la mise en place d'un système de production d'eau chaude solaire et l'installation d'une pompe à chaleur basse température en remplacement de la dernière chaudière au fuel du patrimoine du bailleur social, le bilan énergétique de l'immeuble s'est largement amélioré.
La consommation énergétique des seize logements passe ainsi de la classe D, avec 186 Kwhep/m²/an, à la classe B, avec 78 Kwhep/m²/an.
Ce chantier, d'un montant total de 845 000 €, a aussi été l'occasion de créer des balcons-terrasses et de mettre en valeur les entrées d'immeuble. Un traitement similaire est prévu pour les immeubles Lorraine et Alsace, avec création d'ascenseurs.

Un important chantier de remise en valeur de la rue Jacques-Émile Blanche est en cours. Enfouissement du réseau France Télécom, réhabilitation de l'éclairage public, reprise des trottoirs avec création de traversées piétonnes aux normes PMR et réfection du revêtement de chaussée sont menés par la Ville, pour un montant de 129 940 € TTC, en accompagnement de l'opération de réhabilitation des immeubles de la cité Million conduite par Sodineuf.

Val Druel

Harengade

Le 12 novembre, de 19h à 22h, le centre Mosaïque propose aux habitants de partager des harengs accompagnés de pommes de terre. Rendez-vous place Camille-Claudel.

■ **2,50 € PAR PERSONNE.**

Le Pollet

Harengade

Le 13 novembre, de 8h à 13h, les Citoyens du Pollet vendront des harengs grillés sur le marché du Pollet, place Arpajou.
Idem le 16 novembre, mais cette fois, ils s'installeront place des Grèves, devant la RPA Marcel-Paul, de 9h à 13h.

Bout du quai

Hommage à Louise Michel

Un portrait en mosaïque de Louise Michel a été apposé dans le square de la rue de la Rade, qui porte le nom de cette militante anarchiste aux idées féministes, figure de la Commune de Paris, revenue d'exil en Nouvelle-Calédonie via Dieppe. Cette œuvre a été réalisée par l'école des arts d'Oxygène, à la demande de l'association dieppoise des Amis de la Commune.

« *Quand j'ai été sélectionné, une porte s'ouvrait sur un rêve. Mais on ne peut pas vivre en permanence dans cette excitation. Le quotidien, c'est un tas d'étapes* »

Thomas Pesquet, 34 ans, astronaute européen

© ESA/NASA

Au quotidien, les astronautes travaillent et continuent de se former. Sur cette photographie, prise le 29 avril dernier, Thomas Pesquet s'entraîne à des sorties extravéhiculaires en scaphandre. Derrière lui, dans la piscine du centre spatial de la Nasa à Houston, une maquette taille réelle de la Station spatiale internationale. Ces exercices sous l'eau sont le meilleur moyen de se préparer sur Terre aux conditions de l'apesanteur.

Un Dieppois très spatial

Astronaute, Thomas Pesquet prépare sa première mission dans l'espace. Décollage prévu en 2017.

« *Dieppe, c'est là que beaucoup de choses ont commencé pour moi !* » Depuis le Centre européen des astronautes, basé à Cologne en Allemagne, Thomas Pesquet s'est le plus simplement du monde prêté à une petite pause sur une trajectoire qui devrait le propulser sur orbite vers 2017. Et quand il évoque son passage au lycée Ango, entre 1993 et 1996, le plus jeune des six astronautes de l'Agence spatiale européenne (ESA) parle de moments « *déterminants* » pour sa carrière. « *Deux professeurs ont joué un rôle d'aiguillage dans mon parcours. En anglais, M. Launay m'a donné le goût des langues étrangères et M. Cappelle, par son exigence en mathématiques, m'a initié à la rigueur scientifique. Cependant, Dieppe, ce n'est pas uniquement le lycée. J'ai par exemple appris le saxo au Conservatoire, joué au basket à la Maison des sports...* », retrace l'ingénieur polyglote, musicien, ceinture noire de judo, parachutiste expérimenté...

Mais comment ce lycéen dieppois est-il devenu spationaute ? « *Je n'ai pas fait les choses pour être spationaute, même si c'était un rêve de gosse et que j'avais des posters d'avion et de fusée dans ma chambre. J'ai fait ce que j'aimais, ce qui me plaisait... et c'est ce que recherchait l'ESA. Par rapport aux 8500 autres candidats, je devais avoir plus de croix dans les bonnes cases !* », s'explique Thomas Pesquet, la tête vers les

étoiles, mais les pieds bien sur terre. Pour autant ce fils d'enseignants installés dans la campagne dieppoise et petit-fils d'agriculteurs cauchois s'est bel et bien constitué un profil astronomique (lire ci-contre). Et quand il regarde par le hublot, son analyse résonne comme une causerie dans un vestiaire : « *Tout est possible. Il ne faut surtout rien s'interdire. Il ne faut pas penser que son avenir a des bornes. Ce n'est pas forcément facile, mais il faut savoir ce dont on a envie. Pour ma part, si mon parcours s'était arrêté à pilote de ligne ou ingénieur au Cnes (ndlr : Centre national d'études spatiales), ça me rendait heureux !* »

Du rêve à la réalité

Depuis le 20 mai 2009, le plus grand des horizons s'est ouvert pour Thomas Pesquet. Et pourtant, à la veille de l'annonce par l'ESA des six recrues retenues - sur 8413 candidats - au terme d'un processus de sélection très exigeant pour débuter l'entraînement de base d'astronaute, il n'y croyait plus vraiment. « *Je ne pensais pas être sélectionné car je n'avais aucune réponse. J'étais chez moi, à Paris, avec des amis, quand le directeur des Ressources humaines de l'ESA m'a appelé et m'a demandé si je voulais toujours être astronaute. Mes amis ont vu à ma tête qu'il se passait quelque chose d'exceptionnel. Nous sommes sortis dîner. C'était une sensation bizarre. Dans le métro, je planais !* »

Depuis, Thomas Pesquet prépare sa première mission spatiale. « *Je devrais partir d'ici 2017 pour une durée de six mois à bord de l'ISS, la station spatiale internationale. Le départ devrait s'effectuer de Baïkonour à bord de la navette russe Soyouz. Normalement, je serai copilote. La mission devrait être principalement dédiée aux sciences à bord* (voir p. 24). *Avec l'ISS, nous effectuons des recherches technologiques, médicales et nous préparons la suite de l'exploration...* », indique-t-il. Mission Mars alors ? « *C'est comme astronaute, je n'en fais pas un objectif, mais je le garde dans un coin de ma tête ! Pour l'instant, on ne sait pas y aller, mais je pense que ça deviendra possible dans les vingt ans qui viennent. Si c'est le cas, alors je lèverai la main. Aller là où l'homme n'a jamais mis les pieds, ça fait partie de nos missions d'exploration. C'est... emmener l'Humanité un peu plus loin !* » Mais d'ici là, Thomas Pesquet devrait réaliser son rêve. « *Bien sûr, il y a des moments d'excitation quand on pense à un vol dans l'espace, mais on rebascule rapidement dans le quotidien car on ne nous y envoie pas pour notre plaisir. Pour ma part, j'ai à cœur de faire quelque chose d'utile à tous, de donner envie aux jeunes de faire des études scientifiques, de renvoyer l'ascenseur parce que j'ai bénéficié du système éducatif français... En revanche, c'est vrai qu'être en orbite, ne plus avoir de poids, observer la terre parce que c'est extrêmement beau... c'est une réelle fascination. C'est sûr que je regarderai par le hublot pour en profiter. Et j'espère que je pourrai prendre de belles photos de Dieppe depuis l'espace...* » Le lycée Ango semblera à coup sûr beaucoup plus petit à l'astronaute français que lors de sa rentrée en seconde... **Pascal Luce**

Les candidats astronautes subissent une batterie de tests psychomoteurs. Ingénieur au CNES et pilote Air France, Thomas Pesquet s'est distingué aux épreuves multitâches, à celles de raisonnement logique, de mémoire, d'orientation dans l'espace...

© ESA/NASA

La trajectoire spatiale de Thomas Pesquet

Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace, spécialité technique des véhicules spatiaux, Thomas Pesquet a suivi le Master aérospatial de l'École polytechnique de Montréal. En septembre 2001, il travaille sur les calculs de trajectoire de la mission Cosmo-Skymed. Entre 2002 et 2004, employé du Centre national d'études spatiales, à Toulouse, il mène entre autres des projets de recherche sur l'autonomie des missions spatiales et travaille sur les standards d'interopérabilité entre les agences spatiales lors de missions en coopération internationale.

Par ailleurs pilote privé, Thomas Pesquet obtient en 2006 sa licence de pilote de ligne puis devient instructeur sur l'Airbus A320 et instructeur facteurs humains. Il est ainsi le premier astronaute issu de l'aéronautique civile. Il parle français, anglais, espagnol, allemand et russe. Ceinture noire de judo, il pratique assidûment le basket, la course à pied, la natation... s'adonne au kitesurf, au ski, à l'alpinisme... Il est également un plongeur sous-marin et un parachutiste expérimenté, et se passionne pour les voyages. Il devrait prochainement en faire un des plus mémorables.

Regards vers l'ISS

« J'ai à cœur de faire quelque chose d'utile à tous! »

Thomas Pesquet

350 À 400 KM

c'est l'altitude à laquelle l'ISS, la Station spatiale internationale, se déplace en orbite autour de la Terre. Cet immense laboratoire orbital peut être aperçu à l'œil nu.

« Actuellement, beaucoup d'expériences sont menées sur les alliages, les vaccins, la lutte contre le cancer... »

Thomas Pesquet

© ESA/NASA

La station spatiale internationale est occupée en permanence depuis 2000, d'abord par trois personnes, puis par six depuis novembre 2009. L'ISS réunit les États-Unis, la Russie, le Japon, le Canada et l'Europe dans l'un des plus grands partenariats scientifiques de l'histoire. Des équipages de six astronautes au plus conduisent des recherches en science de la vie et sciences physiques et préparent les futures missions d'exploration humaine.

Au cours de son séjour d'une durée de trois à six mois, chacun des astronautes partage son temps de travail entre les opérations d'assemblage, de maintenance et les tâches scientifiques.

« Depuis l'espace, on se rend compte de la beauté, mais aussi de la fragilité de la Terre! Son atmosphère est ridiculement mince »

Thomas Pesquet

© ESA/NASA

© ESA/NASA

"Le soleil se couche sur la Bretagne et la Normandie", photo de Luca Parmitano prise depuis la Station spatiale internationale.

Solidarité

Banque alimentaire cherche bénévoles

La Banque alimentaire recherche des bénévoles, en particulier pour sa collecte programmée du 29 novembre au 1er décembre auprès des grandes surfaces et magasins de proximité.

CONTACT: 0688263475

Semaine solidaire

Le Collectif Solidarité internationale Dieppe organise plusieurs rendez-vous dans le cadre de la Semaine de la Solidarité internationale

- 23-30 nov., exposition et débat sur le droit à l'éducation, CCID,
- 23 nov., 18h30, musiques traditionnelles et Negro spiritual, Conservatoire,
- 26 nov., 18h30, "Sur le chemin de l'école", film puis rencontre-débat, DSN,
- 27 novembre, 10h-17h, Journée des enfants, Maison des sports,
- 1er décembre, 11h-17h, marché de Noël solidaire, salle Paul-Éluard.

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR DIEPPE.FR RUBRIQUE AGENDA: HTTP://DIEP.PE/Z809MG.

AVC: connaître les signes pour agir vite

L'Agence régionale de santé de Haute-Normandie relaye la campagne de sensibilisation sur la reconnaissance des signes de l'Accident vasculaire cérébral (AVC) et la conduite à tenir en cas d'apparition de ces signes.

Largement méconnus, les AVC représentent la troisième cause de mortalité et la première cause de handicap chez l'adulte. C'est une souffrance brutale, dite parfois "attaque", d'une région du cerveau liée à une perturbation soudaine de son irrigation. L'AVC est une urgence absolue du fait de la survenue brutale, de la gravité et de la possibilité d'améliorer l'état du patient grâce à un traitement immédiat.

PLUS D'INFOS SUR ARS.HAUTE-NORMANDIE.SANTE.FR

Dès les premiers symptômes – faiblesse musculaire ou paralysie brutale touchant face, bras et jambe d'un même côté du corps; difficulté soudaine pour parler; trouble visuel (perte brutale de la vision d'un œil, ou de la moitié voire de la totalité du champ visuel); perte brutale de l'équilibre associée à des vertiges – il est urgent d'appeler le 15.

Si le patient est rapidement pris en charge, les risques de lésions cérébrales irrémédiables sont moindres.

Horaires des marées du 7/11 au 7/12/2013

DATE	PLEINES MERS							BASSES MERS			
	MATIN	HAUT	COEF.		SOIR	HAUT	COEF.	MATIN	HAUT	SOIR	HAUT
07 J	01 41	9,40	95		14 02	9,30	91	08 40	1,05	21 03	1,00
08 V	02 28	9,10	86		14 49	8,90	80	09 24	1,35	21 48	1,35
09 S	03 19	8,60	74		15 43	8,40	68	10 12	1,75	22 41	1,75
10 D	04 18	8,15	63		16 48	7,95	58	11 11	2,15	23 46	2,10
11 L	05 30	7,80	55		18 04	7,75	54	12 24	2,40	-- --	-- --
12 M	06 47	7,80	55		19 21	7,80	57	01 03	2,20	13 44	2,30
13 M	08 01	8,05	60		20 32	8,15	64	02 19	2,05	14 56	1,95
14 J	09 04	8,45	69		21 30	8,50	73	03 27	1,75	15 59	1,60
15 V	09 56	8,75	77		22 19	8,80	80	04 26	1,50	16 53	1,40
16 S	10 41	9,00	83		23 01	8,95	85	05 15	1,35	17 38	1,25
17 D	11 20	9,10	86		23 39	9,00	87	05 56	1,30	18 17	1,20
18 L	11 55	9,10	87		-- --	-- --	--	06 32	1,25	18 52	1,15
19 M	00 15	9,00	86		12 29	9,10	84	07 06	1,30	19 27	1,20
20 M	00 49	8,95	83		13 03	8,95	80	07 40	1,40	20 00	1,30
21 J	01 23	8,80	77		13 36	8,75	74	08 13	1,60	20 31	1,55
22 V	01 57	8,55	70		14 10	8,45	66	08 43	1,85	21 01	1,85
23 S	02 31	8,20	62		14 43	8,10	58	09 13	2,20	21 32	2,15
24 D	03 07	7,85	54		15 21	7,70	49	09 49	2,50	22 11	2,50
25 L	03 50	7,50	45		16 09	7,30	42	10 35	2,80	23 00	2,75
26 M	04 46	7,20	39		17 11	7,05	38	11 32	3,00	-- --	-- --
27 M	05 57	7,10	38		18 27	7,05	39	00 02	2,90	12 41	2,95
28 J	07 14	7,35	42		19 41	7,40	47	01 15	2,80	13 54	2,70
29 V	08 18	7,85	52		20 43	7,90	58	02 29	2,45	15 03	2,20
30 S	09 13	8,35	65		21 36	8,45	71	03 33	2,00	16 02	1,70
01 D	10 01	8,85	77		22 24	8,90	84	04 30	1,55	16 56	1,30
02 L	10 48	9,20	89		23 11	9,25	94	05 22	1,20	17 47	0,95
03 M	11 33	9,50	98		23 58	9,50	101	06 12	0,95	18 37	0,75
04 M	12 19	9,65	102		-- --	-- --	--	07 00	0,80	19 25	0,60
05 J	00 45	9,60	103		13 06	9,70	102	07 47	0,80	20 12	0,60
06 V	01 33	9,55	100		13 54	9,55	98	08 34	0,90	20 59	0,70
07 S	02 22	9,30	94		14 43	9,20	89	09 21	1,10	21 46	1,00

Noces de platine

Félicitations à Armand et Émilienne Fawer qui ont fêté leurs 70 ans de mariage le 25 septembre en mairie de Neuville.

Noces de diamant

Félicitations à Jean et Ginette Paumier qui ont fêté leurs 60 ans de mariage le 5 octobre en mairie de Neuville.

Activité

Atelier Récup' à la MJP

Myriam Elmassian propose un atelier "Réalisation de mitaines avec des vieux pulls", ouvert aux familles le 16 novembre à 14h.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE LA MAISON JACQUES-PRÉVERT (0235827120).

8 nov. / 6 déc

Don du sang

Rendez-vous aux prochaines collectes de sang de l'Établissement français du sang, salle Paul-Éluard, de 8h à 12h30 et de 14h30 à 18h45.

Camille Gregorio,
concurrente du Cap fémina aventure

« Une belle leçon de vie! »

Une casse mécanique à douze kilomètres de l'arrivée finale du Cap fémina aventure l'a « *empêchée d'aller au bout* » de son défi sportif. Mais si Camille Gregorio se promet de retourner finir cette épreuve, c'est aussi et surtout parce qu'elle a pris « *une belle leçon de vie* » durant ce raid solidaire disputé au Maroc du 3 au 12 octobre. « *Bien sûr, les paysages sont extraordinaires et c'est impressionnant de se retrouver seules dans les dunes, de devoir s'orienter uniquement à la boussole... mais ça pousse à se dépasser et ça donne confiance en soi. Et surtout, il y a eu toutes ces belles rencontres...* »

Camille Gregorio semble repartir dans le désert marocain quand elle évoque ces nomades qui l'ont aidée à franchir les dunes sahariennes au volant de son pick-up 4x4, qu'elle repense à cette femme qui demandait des lunettes pour son fils ou qu'elle relate les moments partagés avec des marocaines affairées à réaliser des broderies, à cultiver des dattes ou à confectionner des pâtisseries. « *Ce sont vraiment des souvenirs forts vécus le soir après nos étapes. Ces femmes choisissent de travailler pour se moderniser. Elles sont extrêmement courageuses!* »

Mais le moment le plus fort de cette aventure est sans doute la réfection d'une école tout près de Merzouga, au pied des plus hautes dunes du Maroc, où les concurrentes ont également donné les affaires collectées en France. « *Nous n'avons donné qu'une après-midi de notre temps, mais nous l'avons repeinte en entier. Cette école, c'est des murs, un vieux tableau, des tables dépareillées... Quand je repense à cette petite de dix ans qui est restée dans sa classe pendant qu'on travaillait, pour apprendre à lire au lieu d'aller jouer... Dans une région où tous les enfants ne vont pas à l'école, c'est bel un exemple de volonté de s'en sortir! Je pense que ce sera plus agréable pour eux d'apprendre dans ces classes repeintes* », commente Camille Gregorio, assistante d'éducation au collège Georges-Braque.

Pascal Luce

Des élèves Dieppois impliqués

Camille Gregorio a associé des écoliers et des collégiens dieppois à son aventure solidaire au Maroc. Avant son départ, elle est par exemple intervenue au collège Braque et à l'école Pierre-Curie pour présenter son aventure et lancer une collecte auprès des élèves. « *Grâce à eux, j'ai pu emmener des fournitures scolaires, des vêtements, des jeux... et les distribuer à des enfants qui n'ont pas grand chose* », explique l'assistante d'éducation. Soutenue dans son initiative solidaire par la Ville de Dieppe, dans le cadre du Fonds de participation des habitants, la concurrente dieppoise du Cap fémina aventure va de nouveau intervenir auprès des scolaires. « *Pour leur faire un petit bilan de cette opération et leur présenter le Maroc* ».

Le 4 octobre, douze clubs de combat ont pris part à la nouvelle édition du Festival des arts martiaux organisé sur la scène du Casino. Les pratiquants de sports traditionnels (aïkido, judo, karaté, ju-jitsu, kung-fu, lutte, taekwondo) ont côtoyé ceux de disciplines plus modernes (catch, kempofight, american kempo, full-contact). Des démonstrations techniques ou simulations de combat ont été effectuées et ont offert un spectacle étonnant dans une atmosphère de quiétude.

« Ce Festival a vocation à promouvoir les arts martiaux et les sports de combat ! »

Benoît Gruchy, **animateur sportif, Maison des jeunes de Neuville**

Purée, quelle réussite !

« *J'ai jamais mangé une purée aussi bonne !* », s'exclame Hugo, 7 ans, attablé au restaurant scolaire de l'école Pierre-Curie pour déguster un appétissant poulet accompagné d'une purée "maison". Le repas à base de produits locaux issus des "Fermes d'ici", servi par l'Assiette dieppoise dans les restaurants scolaires et sociaux le 17 octobre à l'occasion de la Semaine du goût, a été très largement apprécié. À l'instar de Toméo, 8 ans, les jeunes convives ont su reconnaître la présence de miel sur la tartine de fromage de chèvre chaud, tandis que Keisha, élève de CE1, a « *aimé le super-bon yaourt* ».

RENDEZ-VOUS SUR DIEPPE.FR POUR VOIR LA VIDÉO RÉALISÉE À L'ÉCOLE PIERRE-CURIE.

12-17 novembre
Une Semaine autour du conte

La Maison Jacques-Prévert et le Réseau des bibliothèques de la Ville vous proposent une semaine magique autour du conte, avec spectacles, animations, rencontres et ateliers gratuits – mais sur inscription au 02 35 06 62 62 pour ceux organisés à la médiathèque –, du 12 au 17 novembre, avec en point d'orgue une Nuit du conte le samedi 16 novembre. Au programme de ce temps fort : contes, récits de vie, contes en musique et autres friandises. Dans la grande tradition orale, le conte et la veillée sont aussi l'occasion du partage. Ainsi, il est proposé au public, invité à amener de quoi se restaurer, de partager aussi l'intermède du repas. Ce rendez-vous familial est co-organisé par la MJP et le Réseau des bibliothèques de Dieppe avec le soutien de l'association Art/e, des compagnies Commédiamuse, Deci-Delà et du Théâtre du Merle Blanc. À partir de 17h30.

MAISON J. PRÉVERT. GRATUIT. RÉSERVATION CONSEILLÉE: 0235827120

Programme

▪ 13 nov. 10h, échanges autour du conte illustré (conseils bibliographiques et lectures), médiathèque Jean-Renoir.
▪ 13 nov. 15h30, Raconte-moi une histoire… avec un iPad, médiathèque. Tu as entre 6 et 11 ans ? participe à la construction de l'histoire en faisant évoluer les personnages.
▪ 13 nov. 17h, parents et enfants sont invités à participer à la création d'un mobile "conte de fées" à la médiathèque.
▪ 15 nov. 17h, lecture de contes, à la Maison de quartier du Pollet.
▪ 16 nov. 17h, Raconte-moi une histoire… sous la tente, à la médiathèque.
▪ 17 nov. 17h, Lila et Nino, conte dansé, médiathèque. Pour les 6-11 ans.

Nécrologie
Claude Féron n'est plus

Grand serviteur du monde sportif dieppois, Claude Féron est décédé mi-octobre à l'âge de 82 ans. Dirigeant historique du Neuville athlétique club (Nac), dont il a été le trésorier plusieurs décennies, il fut aussi un membre très actif de l'Office municipal du sport de Dieppe (OMSD), en charge de la trésorerie. Pour récompenser l'ensemble de son œuvre dans le bénévolat sportif, il avait reçu la médaille d'or "Jeunesse et sport" en octobre 2011. Par ailleurs médaillé d'or du travail, Claude Féron avait également remporté le trophée Charles Pieters de "meilleur bénévole" remis par l'OMSD en début d'année.

Santé
Conférence sur les mélanomes

L'association "Vaincre le mélanome ensemble" propose une conférence-débat animée par le Dr Marina Thomas, dermato-oncologue sur les mélanomes : diagnostic, thérapies actuelles et avancées prometteuses de la recherche en ce domaine.

LE 23 NOVEMBRE À 14H À L'HÔTEL MERCURE. GRATUIT.

Natation
Jardin aquatique

© Pi. L.

Un créneau Jardin aquatique est mis en place le vendredi de 16h45 à 17h30 à la piscine Delaune.

Gymnastique
Reprise des cours le lundi salle Levasseur

Les cours de gym proposés par le service des Sports de la Ville de Dieppe le lundi de 18h30 à 19h30 salle Levasseur au square Leroux reprennent. Ils sont animés par Fanny Hubert, brevet d'État – 0,90 € la séance. Inscription sur place avec certificat médical.

Santé
Vaccinations

Les prochaines séances de vaccination gratuites auront lieu les lundis 18 novembre et 2 décembre de 17h15 à 19h au centre de vaccination situé rue Irénée-Bourgois. Renseignements auprès du service Hygiène-Santé-Handicap de la Ville, au 02 35 06 60 54.

Action sociale

Permanences sociales de proximité

Le pôle Solidarités de la Ville de Dieppe met en place des permanences sociales délocalisées. Ces permanences de proximité renforcent le service public d'une collectivité du quotidien au plus près des usagers. Destinées aux personnes confrontées à des problématiques d'ordre financier, social… elles viennent s'ajouter à l'accueil social assuré dans les mairies et mairies annexes.

- Neuville, Le Drakkar : le jeudi, 14h-17h, sans rendez-vous.
- Maison de quartier du Pollet : le jeudi, 14h-17h, sur rendez-vous au 02 35 06 61 00.
- Janval, RPA Jacques-Lemeunier (pour les personnes âgées du quartier) : le mardi, 9h-12h, sans rendez-vous.

Calligraphie

Japan hour

Découvrez les bases de la calligraphie et de la langue japonaise, le mercredi à 17h à la médiathèque Jean-Renoir.

GRATUIT, SUR INSCRIPTION AU 02 35 06 62 62.

Culture

DVAH lance sa saison

Afin de marquer le retour dans ses locaux place Louis-Vitet et le lancement officiel de sa saison d'animations, Dieppe Ville d'art et d'histoire (DVAH) organisera un temps fort dans ses murs, le 18 novembre à 18h30. À cette occasion seront présentés les membres de l'équipe permanente, récemment renforcée, de DVAH, le programme – sur le thème du paysage – jusqu'à juin 2014, les premiers projets montés par le service éducatif de DVAH, le projet artistique participatif mené avec la Compagnie du Vers Volant, mais aussi l'espace DVAH et ses nouvelles affectations. De plus, ce lancement de saison sera accompagné du vernissage de l'exposition "Les Inventimbrés" présentée à DVAH du 18 au 30 novembre. Cette expo sera le point de départ de visites décalées de Neuville et du Val Druel dans le cadre du projet "Mémoire de quartiers" (lire page 18).

22 novembre

Zumba Fitness Party

Julie Buron et Rosa animeront une séance zumba au profit de l'association "Aux Couleurs de Romane" à la salle Paul-Eluard de 19h à 20h30.

7 € PAR PERSONNE.

Le Festival de bande dessinée, qui s'est tenu du 4 au 6 octobre à l'Estran-Cité de la mer en présence de quarante-quatre auteurs, a attiré un public nombreux et enthousiaste.

Culture

Les animations des bibs-ludos

P'tit cinoch, Raconte-moi une histoire, Bébé jeux, Bébés livres, Jeux géants… ne manquez pas les animations gratuites proposées par le Réseau des bibliothèques-ludothèques de la Ville de Dieppe. Il y en a pour toute la famille. Programme complet sur dieppe.fr (rubrique Agenda) et dans la brochure "Dieppe à suivre".

9-10 novembre

Brocante

La Soupe des bénévoles organise une vente de meubles, vaisselle, jouets, livres… crêpes et gâteaux dans ses locaux, 29 bis rue de Stalingrad. Samedi, 13h30-17h et dimanche, 9h-12h et 13h-17h.

10 novembre

Vente de jouets

"L'Amicale du centre Yvonne Roulland" de la CNL organise une bourse aux jouets au gymnase Robert-Vain à partir de 10h. Inscription sur place à partir de 8h, à la Maison des associations le vendredi de 15h à 17h30 ou par téléphone au 06 03 51 03 03.

2 EUROS LE MÈTRE.

DSN fait son cirque sur la plage

Le chapiteau de la Compagnie Akoreacro s'installe sur les pelouses du front de mer pour trois coups de "Klaxon", un spectacle mêlant accords musicaux et acrobaties circassiennes.

« *Tût tût tût !* » Le "Klaxon" de la troupe de cirque Akoreacro va raisonner non pas sur les boulevards longeant le front de mer, mais sous un chapiteau établi sur les pelouses. Proposée à trois reprises hors les murs de la scène nationale dieppoise, cette création d'une durée de soixante-quinze minutes met en piste six acrobates et cinq musiciens, qui jouent du piano, de la basse, du beat-box, de la batterie, du violon ou de l'accordéon. Ainsi, "Klaxon" jongle en permanence entre cirque et musique. Une manière de confondre ces disciplines, mais aussi de les réinventer. De fait, le collectif d'Akoreacro, qui se produit depuis près de huit ans, a toujours recherché à mixer ces deux composantes artistiques. Avec leur nouveau spectacle coréalisé avec le Théâtre du château d'Eu, la compagnie relève un nouveau défi, circulaire. Celui du chapiteau. Ainsi, la performance se suit et s'interprète en fonction de la place où se trouve le spectateur. L'histoire de "Klaxon" est constituée de saynètes autonomes où des personnages d'humeur comique vont mettre en lumière la frontière ténue entre réel et imaginaire, entre images et sensations, entre réussite et chute… Des contrastes qui permettent d'étudier la sensibilité de l'homme moderne. "Klaxon", une acrobatie musicale ou une musique acrobatique qui s'adresse à toute la famille. **Pierre Leduc**

LES 29 ET 30 NOV. À 20H. SÉANCE POUR LES SCOLAIRES LE 28 NOV. À 14H30. RÉS. À DSN OU SUR DSN.ASSO.FR.

CONFÉRENCE

9 NOVEMBRE / 18H30

La montre du capitaine Renaud

Conférence de Jean-Charles Bourgeois proposée par les Amys du Vieux Dieppe. ***Salle annexe de l'Hôtel de Ville.***

ENTRÉE LIBRE.

19 NOVEMBRE / 14H & 20H

Pérou-Chili, du désert d'Atacama à l'Île de Pâques

Dans le cadre de "Connaissance du monde", laissez-vous emporter par les voyages de Hervé Haon. ***Casino.***

DANSE

3 & 4 DÉCEMBRE / 20H30

Swan Lake

La chorégraphe sud-africaine Dada Masilo célèbre dans cette pièce son amour pour "Le Lac des Cygnes". Elle réunit dans un bonheur sans tabou la fluidité du ballet classique et l'énergie des danses contemporaines et africaines, les musiques de Tchaïkovski, Saint-Saëns, Steve Reich et Arvo Pärt. Swan Lake est un pur moment de danse jubilatoire, intelligente et sensible qui revisite avec passion et humour notre répertoire occidental. En coréalisation avec le festival Automne en Normandie. ***DSN.***

RÉS. : 02 35 82 04 43. DE 7 À 22 €.

SPECTACLE

8 NOVEMBRE / 15H

Succès d'Après-guerre

Un hymne aux années 1950. ***Casino.***

■ **34 €. RÉS.: 0232144800.**

10 NOVEMBRE / 18H

Vrai/Faux...

Rémy Berthier embarque le public dans une série d'illusions optiques, d'expériences psychologiques interactives et d'effets magiques. ***Le Drakkar/DSN.***

■ **RÉS.: 0235820443. 5 €.**

14 NOVEMBRE / 20H

Ne m'oublie pas

Un voyage pour petits et grands dans un univers fait de rêves vertigineux et de paysages d'une incroyable beauté. Dix artistes et leurs doubles forment un ballet étrange, d'un autre temps. La fascination s'installe: ils sont tous comédiens, danseurs, manipulateurs, mannequins, hommes, femmes, primates, issus de temps passés ou à venir. ***DSN.***

■ **RÉS.: 0235820443. DE 7 À 22 €.**

21 NOVEMBRE / 20H

Pour Louis de Funès

Tel un sportif, Didier Lastère relève le défi et s'empare de l'écriture poétique et engagée de Novarina pour en révéler la généreuse évidence. ***Le Drakkar/DSN.***

■ **RÉS.: 0235820443. DE 7 À 22 €.**

6 DÉCEMBRE / 20H30

Une journée de paradis

Avec Éric Collado. ***Casino.***

■ **34 €. RÉS.: 0232144800.**

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 29 NOVEMBRE

Le circuit de Dieppe 1929-1935

L'histoire du circuit de Dieppe de 1929 à 1935 en images. ***Service Communication***.

DU 18 AU 30 NOVEMBRE

Les Inventimbrés

L'espace "Ville d'art et d'histoire" accueille des créatures étranges et hybrides... Les Inventimbrés envahissent les lieux et marquent le départ de visites insolites et décalées. Demandez le programme ! ***DVAH***.

MUSIQUE

22 NOVEMBRE / 20H

Concert Fauré

Chorale "Tous en chœur" accompagnée de l'orchestre "Les cordes sensibles et orgue" sous la direction d'Éric Binet. ***Conservatoire.***

■ **ENTRÉE LIBRE.**

24 NOVEMBRE / 10H30

Éric Le Lann Trio

On dit qu'il est le plus grand trompettiste de jazz français. C'est en trio, accompagné d'une guitare et d'une contrebasse, qu'Éric Le Lann reprend son habit de jazzman "classique" pour un hommage à Chet Baker. ***Le Drakkar/DSN.***

■ **RÉS.: 0235820443. DE 7 À 22 €.**

29 NOVEMBRE / 20H

Liaisons secrètes

Piano et guitares. Élèves en 1re partie des professeurs Laurent Lamy et Jacques Marmoud. Programme: Rodrigo, Tedesco, Villa Lobos... ***Conservatoire.***

■ **RÉS.: 0232144450. 5 & 10 €.**

JEUNE PUBLIC

6 NOVEMBRE / 14H30

Rémi le tout petit

Rémi est le plus petit dans sa classe. Il ouvre sa boîte de crayons et part avec les couleurs... Un spectacle programmé par Art/e pour les 3-5 ans. ***Maison Jacques-Prévert.***

■ **RÉS.: 0232063221.**

6 NOVEMBRE / 16H

Bidules trucs

Avec ses chansons et ses marionnettes fantastiques, Bidules Trucs conte sur un rythme effréné six fabulettes avec bestiaire féerique, petits monstres et fauves pitoyables. ***Le Drakkar/DSN.***

■ **RÉS.: 0235820443. 5 €.**

4 DÉCEMBRE / 16H

Un papillon dans la neige

Les enfants sont invités à entrer dans un cocon tout blanc pour découvrir les mystères et voyager dans l'imaginaire de Papillon, un personnage singulier. ***Le Drakkar/DSN.***

■ **RÉS.: 0235820443. 5 €.**

DIEPPE
JOURNAL DE BORD
NOVEMBRE 2013 **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** Sébastien Jumel **RÉDACTION EN CHEF** Antonio Garcia **RÉDACTION** Pascal Luce, Pierre Leduc, **PHOTOGRAPHIES** Erwan Lesné (sauf mention) **MAQUETTE** Ludwig Malbranque, Samuel Gros **CONCEPTION GRAPHIQUE** JBA/Hélène Laforêt **IMPRESSION** Imprimerie Dieppoise **DISTRIBUTION** Sonodi, 0609322824 **RÉDACTION** 24, rue des Maillots, 0235063970 **RÉGIE PUBLICITAIRE** Magali Kenouze, magali.kenouze@mairie-dieppe.fr 0607370650 / 0235066142, **DÉPÔT LÉGAL** novembre 2013 - (11-13) ISSN 1141-460X.

OPAD

Office des Personnes Agées de Dieppe

• **Maison de retraite : Village OPAD**
- 12 nouvelles places en Ehpad en décembre 2013
- Ouverture de l'accueil de jour Alzheimer en mars 2013
- Nouvelles places en accueil temporaire et en accueil spécialisé Alzheimer en mars 2014

Pour tous renseignements téléphonez au 02 35 84 10 95
accueil.village@gmail.com - Fax : 02 35 40 37 26

Siège et administration :
3, rue de Dijon - 76200 Dieppe
Tél. 02 35 84 10 95 www.opad-office.fr

CCI DIEPPE

Vous êtes à la recherche d'un emploi !

La CCI de Dieppe organise le **21 novembre** les **Rencontres de l'emploi**

Salons du Casino de Dieppe, de 9h à 16h30.

Vous pourrez :
- rencontrer des professionnels du recrutement
- découvrir les métiers de la défense nationale
- vous renseigner auprès des acteurs de l'emploi, qui vous guideront dans vos démarches.

Plus d'infos : www.dieppe.cci.fr

pôle emploi

l'esprit d'entreprise

CASINO MARTOUCHE Dieppe

SALON DU MARIAGE

SAMEDI 23 NOV. - 10H À 22H
DIMANCHE 24 NOV. - 10H À 18H

ENTRÉE GRATUITE

NORMANDIE

3, BOULEVARD DE VERDUN - 76200 DIEPPE - T. 02 32 14 48 00 - WWW.CASINODIEPPE.COM

Crédit Photo : Alain Auzou

BADIE MAÇONNERIE

Collectivité - Industrie - Particuliers

Réhabilitation de votre patrimoine
Maçonnerie traditionnelle

507 route de Mesnières
76270 Fresles

Tél. : 02.35.17.54.34 Fax : 02.32.97.96.24
badie.maconnerie@orange.fr

DIEPPE

Publicité

Pour diffuser votre publicité dans les publications municipales, contactez Magali Kenouze au 06 07 37 06 50 ou 02 35 06 61 42 ou par mail magali.kenouze@mairie-dieppe.fr